

## GRAND CONSEIL

# Avenir Berne romande à l'épreuve du feu



Avenir Berne romande, un vaste dossier qui va encore occuper Pierre Alain Schnegg et le Grand Conseil ces prochains mois. KEY

CÉLINE LO RICCO CHÂTELAIN

**Le Grand Conseil bernois a entamé hier le débat sur le rapport présentant la réorganisation administrative du Jura bernois imaginée dans le cadre du projet Avenir Berne romande. Malgré des critiques sur les coûts, le soutien du Parlement cantonal sur les grands principes de ce projet qualifié «d'historique» pour la région semble en bonne voie.**

Un projet «d'importance capitale». «Un nouveau départ.» «Un rendez-vous historique.» L'opportunité de «mettre fin à la Question jurassienne» et de

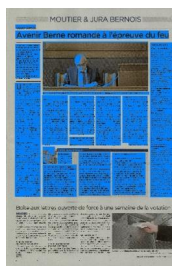
«libérer le Jura bernois d'une ombre qui a entravé son développement et qui a engendré discorde et souffrances».

Les élus (en particulier francophones) n'ont pas lésiné sur les termes, hier à la tribune du Grand Conseil, en ouverture de la session de printemps. Sous les yeux du chef de projet Mario Annoni, de l'ancien vice-chancelier francophone Michel Walther, des maires de Reconvilier et de Tavannes ou encore de la préfète du Jura bernois, ils ont débattu du rapport présentant les grands principes de la réorganisation administrative du Jura bernois suite au départ de Moutier.

**Pas de privilèges**

Un projet, on le rappelle, guidé par le principe de la «concentration régionalisée», avec huit pôles répartis sur le territoire, les deux principaux étant le pôle administratif à naître dans l'ancienne usine de Tavannes Machines, et un centre de justice et police qu'il s'agirait de faire sortir de terre à Reconvilier.

Les élus de la région se sont ainsi succédé pour saluer haut et fort le sérieux du travail mené et la répartition «équilibrée» des pôles. Porte-parole de la Commission des institutions et des relations extérieures (CIRE), la Neuvevilloise Anne-Caroline Graber a d'emblée rappelé que le projet était soumis à d'importantes



contraintes, tant sur les plans politique, technique que temporel. «Seuls 33 mois nous séparent du 1<sup>er</sup> janvier 2026. À cette date, tout devra être prêt. Car il serait inconcevable que des unités administratives et juridiques bernoises continuent à déployer des activités sur le territoire d'un autre canton. On ne peut donc pas se permettre le luxe d'études et de propositions alternatives.»

«C'est maintenant que des décisions courageuses doivent être prises. Elles sont attendues», a renchéri Virginie Heyer (PLR, Perrefitte). «Le Jura bernois ne demande pas des privilèges. Il revendique juste le droit d'exister en tant que région administrative francophone, comme le prévoit la Constitution», a complété le Tramelot Hervé Gullotti (PS).

Mais, c'était attendu, la question des coûts (entre 110 et 120 millions de francs) n'a pas manqué de faire réagir. «Même si j'aime la diversité

de notre canton, au vu de la situation financière, je ne comprends pas comment on pourrait dépenser autant. L'Emmental et l'Oberland ont aussi des besoins en tant que régions périphériques. Et c'est aussi un long trajet d'aller de Meiringen à Thoune pour faire un passeport. On ne peut pas toujours avoir ce qu'on souhaite», a estimé Katharina Baumann (UDF).

### Trois pourcents du total

Le conseiller d'État Pierre Alain Schnegg a alors souligné que les coûts ne représenteraient que 3% des investissements globaux prévus dans le canton ces dix prochaines années. «C'est un grand investissement mais il est nécessaire et justifié dans un canton qui compte 10% de francophones», a-t-il relevé.

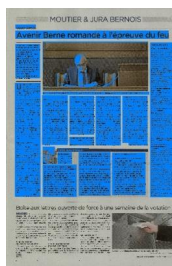
Aux Vert'libéraux, qui ont notamment suggéré d'économiser sur les bâtiments pour miser sur une administration numérique, ou qui demandaient encore d'étudier la pos-

sibilité d'intégrer Bienne dans les sites susceptibles de recueillir des services, Pierre Alain Schnegg a répondu de manière ferme. «La progression au niveau du numérique doit se faire dans tout le canton et pas uniquement dans le Jura bernois», a-t-il appuyé.

Quant à l'option biennoise, il a rappelé que ce n'était pas compatible avec le principe de territorialité des langues. «Si le canton est bilingue, ce n'est pas juste parce qu'il y a une région bilingue à Bienne, mais aussi parce qu'il y a une région entièrement francophone, qui a une culture et une identité et qui dispose d'une administration francophone. Le Jura bernois s'est battu pour cela et ça figure dans la Constitution.»

Au final, si le Gouvernement a été chargé de dégager des économies sur les infrastructures provisoires, il a été admis qu'on ne toucherait pas à la localisation des pôles.

Le vote final sur le rapport aura lieu ce matin.



## SAISI AU VOL

### Chère la place de travail!

«On nous demande d'investir entre 105 et 120 millions pour 250 places de travail. Ça fait un demi-million de francs par employé, alors que deux tiers des immeubles vides appartenant au canton sont situés dans le Jura bernois. Il faut se poser certaines questions.»

**Du Vert libéral Beat Cattaruzza (Nidau), pragmatique.**

### Pas de miracle

«Il ne faut pas croire qu'investir des millions de francs dans le Jura bernois permettra de régler tous les problèmes en lien avec la Question jurassienne.»

**De Katharina Baumann (UDF, Münsingen, qui ne croit pas aux miracles).**

### Comparaison

«Imaginez un peu ce qu'il faudrait mettre en place et ce que cela coûterait si Thoune ou Berthoud décidaient de quitter le canton de Berne.»

**Du conseiller d'État Pierre Alain Schnegg.**

### Pas de cadeaux!

«J'espère bien que l'Office des immeubles du canton a prévu dans ses plans de démenagement de prendre

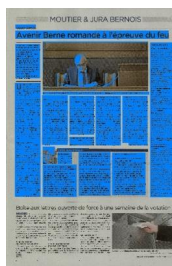
avec tout ce qu'il est possible de prendre depuis ses locaux à Moutier. Du mobilier aux panneaux indicateurs en passant par les serrures et les rideaux. Tout est bon pour limiter les coûts provisoires!»

**De Virginie Heyer, députée PLR, Perrefitte, particulièrement économe.**

### Ceff artisanat: Bienne n'a rien demandé...

«Bienne ne demande ni les unités administratives ni les emplois localisés dans le Jura bernois. Bien sûr que ce serait sympathique d'avoir quelques unités en plus. Mais par respect pour le Jura bernois, ce n'est pas revendiqué. À Bienne, notre credo, c'est le bilinguisme. Tenez, le ceff artisanat: on l'accueille volontiers à Bienne, mais dans le fond, ça ne correspond pas à notre philosophie. En général, quand on met quelque chose en place à Bienne, c'est axé sur le bilinguisme. Or le ceff artisanat est une offre purement francophone. Bienne n'est pas une ville francophone, mais une ville bilingue.»

**Du Vert Christoph Grupp, Biennois solidaire.**



## TROIS QUESTIONS À

### Mario Annoni

Ancien conseiller d'État en charge du projet Avenir Berne Romande

**Vous avez suivi les discussions depuis la tribune du public. Quel est votre sentiment alors que le débat touche à sa fin?**

Je trouve que ça ne se passe pas si mal! Une majorité de groupes s'est exprimée en faveur du projet et toutes les déclarations de planification qui auraient pu le mettre en danger ou en tout cas le remettre en question ont été refusées. Il y a eu des critiques sur les coûts, certes, surtout à propos des infrastructures provisoires du pôle justice et police. Pourtant, je vous assure qu'on cherche! D'ailleurs, dans le crédit qui sera soumis la semaine prochaine au Grand Conseil, on

proposera déjà de regrouper dans le même bâtiment provisoire le Tribunal et le Ministère public. Ce que le Grand Conseil peine peut-être à comprendre, c'est qu'on ne peut pas attendre d'avoir tous les coûts définitifs pour lui soumettre le dossier. On doit avancer!

**Le Grand Conseil a accepté une proposition stipulant que si l'on doit retoucher au projet, cela ne pourra en tout cas pas se faire au niveau de la localisation des huit pôles définis. Une satisfaction, même si le plus dur reste à venir avec les votes sur les crédits?**

Oui. Après, il semble que le pôle administratif à Tavannes ne soit pas contesté. Les interrogations tournent plutôt autour du pôle de Reconvilier. Mais les différentes interventions ont montré aujourd'hui que le Grand Conseil a compris que concentrer des unités à Bière n'était pas une option. Je pense

donc que ce danger-là est écarté.

**Y a-t-il des déclarations qui vous ont fait réagir particulièrement?**

Disons que je regrette cette volonté de certains – je parle en particulier des Vert'libéraux – d'assimiler la population du Jura bernois. On veut bien des francophones, mais il faut qu'ils s'intègrent dans la masse et qu'ils suivent le tempo. Ils n'ont toujours pas compris que chaque population a sa langue, chaque langue a sa culture et chaque culture une identité. C'est un peu comme si on remettait en cause la prise en compte des minorités tessinoise ou romanche! Ce n'est pas ainsi que notre pays fonctionne. Ces élus commettent les mêmes erreurs que les autorités bernoises à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle. Ils n'ont décidément pas intégré les enseignements de l'histoire.